

A63

ONDRES > BIRIATOU
UNE NOUVELLE VOIE POUR LA BIODIVERSITÉ

LA LOUTRE
D'EUROPE



LA LOUTRE D'EUROPE *(Lutra lutra)*

est un mammifère carnivore semi-aquatique.

Elle appartient à la famille des Mustelidés qui compte huit espèces autochtones en Nouvelle-Aquitaine. Elle est cependant la seule représentante de son genre *Lutra* et est le plus grand Mustelidé semi-aquatique.

Nom basque : Igaraba – Nom espagnol : Nutria

Elle est protégée en France¹ et plus généralement en Europe². En plus de sa protection légale, un Plan National d'Action est mis en œuvre pour cette espèce.

DESCRIPTION :

Mammifère au corps fuselé, à la queue massive et aux pattes courtes, la Loutre mesure entre 100 et 130 cm de long (dont ½ pour la queue), pour un poids de 6 à 11 kg. Son corps est adapté à l'environnement aquatique, avec entre autres ; des pattes palmées, des oreilles et narines obstruables durant la plongée et une fourrure très dense. Son pelage est brun foncé à noisette sur le dos et blanc argenté au niveau de la gorge et du ventre.

HABITAT :

La Loutre se rencontre dans divers types d'habitats, toujours liés au milieu aquatique, qu'il soit courant (faible ou fort) ou stagnant. On la rencontre du littoral jusqu'en haute montagne (jusqu'à 2 000 m dans les Pyrénées). Les domaines vitaux de la Loutre, espèce solitaire et territoriale, sont très étendus : d'environ 20 km de cours d'eau (voire plus). La présence d'une végétation foisonnante sur les berges semble importante pour l'espèce.

¹ Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : <https://www.legifrance.gouv.fr>

² Directive Habitat-Faune-Flore : annexe II et IV et Convention de Berne : annexe II



COMPORTEMENT :

En l'absence de dérangement, elle peut être active de jour. Cependant l'activité humaine la contraint à adopter un comportement crépusculaire, voire nocturne. Le jour, les loutres se reposent dans leurs gîtes situés proches de l'eau.

Leur régime alimentaire est composé principalement de poissons (Anguille, Brochet, Cyprinidés, Goujon, Barbeau, Vairon, Chabot, Loche, Truite, etc.), d'écrevisses américaines, espèces exotiques envahissantes aujourd'hui largement répandues et dans une moindre part de batraciens (surtout au printemps) et de mammifères. Elle consomme également des reptiles, oiseaux ou encore des insectes et autres invertébrés aquatiques.

La Loutre n'a pas de période de reproduction particulière et les petits (appelés « loutrons ») peuvent naître toute l'année après une période de gestation de 36 à 40 jours. L'accouplement est généralement aquatique, mais les gîtes de mise-bas et d'élevage des petits (appelés « catiches ») ne sont pas obligatoirement situés près de l'eau.

RÉPARTITION :

Elle a pu être présente sur toute l'Eurasie et l'Afrique du Nord, mais s'est trouvée en forte régression au XX^e siècle en ayant disparu de nombreuses régions. En France, elle est désormais dans une dynamique de recolonisation et on la rencontre sur toute la façade atlantique, de la Bretagne aux Pyrénées jusqu'au Massif Central. Elle poursuit actuellement sa reconquête vers l'Est et le Nord du pays comme dans la vallée du Rhône.

BIBLIOGRAPHIE :

Ruys, T. & P. Fournier. 2014. La Loutre d'Europe. In : Ruys, T. et al. 2014. Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine. – Tome 5 : les carnivores. Éditions C. Nature. : 77-83. Cistude Nature et LPO Aquitaine

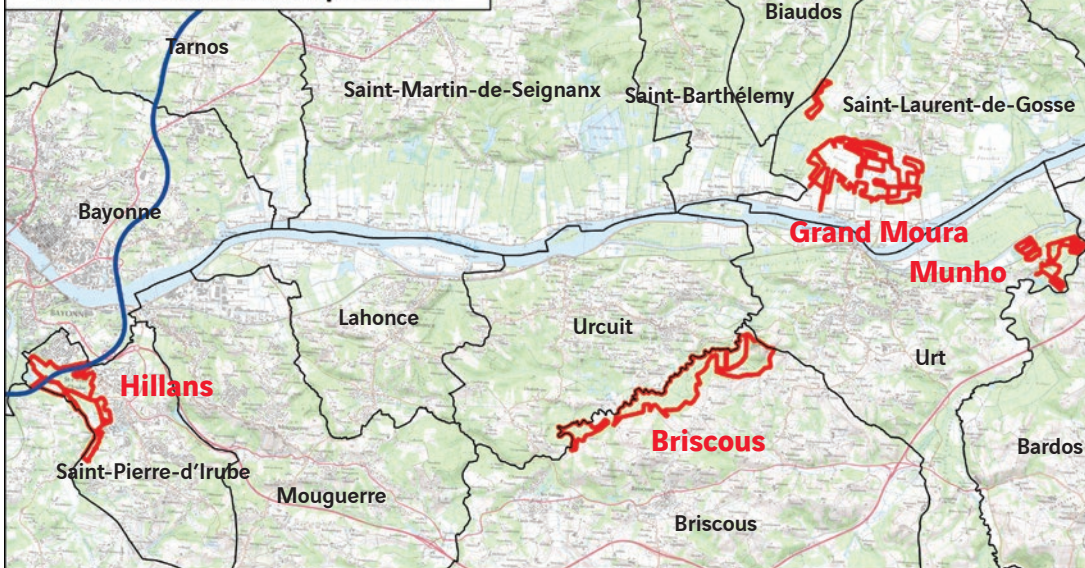
Kuhn R., 2009. – Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (Lutra lutra), 2010 - 2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, 111 p.

Fiche identification : la Loutre d'Europe



textes rédigés par le CEN Aquitaine et relus par le GREGE

A63 - Section Ondres / Biriadou Localisation des sites compensatoires



Légende

-  Périmètres des sites compensatoires
-  Tracé A63



0 1 2 km



Source : IGN © Scans VINCI Autoroutes 2018 ©

LES ZONES DE COMPENSATION FAUNE SUR L'A63

L'aménagement à 2x3 voies de l'A63 entre Ondres et Biriadou a eu des conséquences inévitables sur les milieux naturels, même si la réduction de ces impacts a été un enjeu majeur tout au long des travaux. De nombreuses espèces sont concernées et doivent réglementairement faire l'objet d'une compensation. Celle-ci vise en premier lieu la restauration d'habitats favorables du Vison d'Europe et de la Loutre, qui peuvent être considérées comme « espèces parapluie »*. Les sites retenus pour les surfaces à compenser (ci-dessus) répondent à des critères d'éligibilité qui ont été validés par la DREAL. Ils doivent être gérés sur une durée de 20 ans par des organismes reconnus pour leur compétence. L'objectif de cette gestion dans la durée, sur ces espaces, est de développer des potentialités d'accueil pour ces espèces afin qu'elles puissent sans difficultés se reposer, s'alimenter et se reproduire.

Pour cela, un certain nombre d'actions doivent être conduites, soit pour préserver les capacités d'accueil des différents sites en les améliorant, soit pour les restaurer. Ces actions découlent d'une stratégie de gestion inscrite dans un plan de gestion propre à chaque site. À partir d'un diagnostic écologique précis (inventaires), ce plan fixe les orientations techniques et scientifiques à suivre pour atteindre l'objectif écologique recherché. Annuellement, des suivis scientifiques accompagnent ces actions. Tous les 5 ans, un bilan d'étape est effectué pour évaluer si les effets positifs sont effectivement atteints. Si l'objectif est insuffisamment atteint, des corrections sont apportées.

* Espèce dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté.